



Extrait du registre des délibérations
du bureau syndical
Séance du 30 mai 2022
Délibération n° B2022-25
Bornes de recharge supplémentaires CCHC
(REACT EU)

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 10
Nombre de pouvoirs : 0
Nombre de votants : 10

Le trente mai deux mille vingt-deux à 10 heures, le bureau du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère, convoqué le vingt-quatre mai deux mille vingt-deux s'est réuni à QUIMPER au siège du SDEF, sous la présidence de M. Antoine COROLLEUR, Président du syndicat.

Etaient présents :

- Collège Aber/Iroise
 - Antoine COROLLEUR
 - Collège Morlaix
 - François HAMON
 - Collège Quimper Fouesnant
 - Hervé HERRY
 - Collège Quimperlé/Concarneau
 - Jacques RANNOU
 - Marie-José TOULLEC
 - Collège Cap Sizun/Douarnenez
 - René SOUBEN
 - Collège Centre
 - Pierrot BELLEGUIC
 - Collège Crozon/Châteaulin
 - Xavier BOREL
 - Collège Landerneau/Lesneven
 - Jean-Yves QUERE
 - Collège des EPCI
 - Pascal KERBOUL
- **Services du SDEF** : Jacques MONFORT, Directeur, Emmanuel QUERE, Directeur adjoint, Christian HENAFF, Responsable du pôle administratif et comptable et Morgane BOULIERE, Responsable du pôle juridique
- **Excusés** : Stéphane LE DOARE, Thomas FEREC, Marie-Claire HENAFF

Bornes recharge supplémentaires CCHC (REACT EU)

Jacques Monfort indique au Bureau que le SDEF a lancé son Schéma Directeur des IRVE. Ce schéma définira les besoins quantitatifs de nouvelles bornes pour les années à venir. Il préconisera aussi la localisation précise, le type de bornes à installer, au regard des profils d'usages. Les résultats sont attendus pour la fin de l'année 2022.

La Communauté de communes de Haute-Cornouaille a répondu à l'appel à projet REACT-UE en 2021 et en a été lauréate. Cet appel à projet vise à soutenir des actions de relance de l'économie par les fonds FEDER.

Elle a inscrit une action d'équipement des communes de Haute-Cornouaille en bornes de recharge pour véhicules électriques, action qui s'est vue dotée d'une subvention de 100 891 euros environ.

L'opération vise à équiper l'ensemble des centres-bourgs en bornes de recharge.

Deux sites à proximité de services, à Spézet et Châteauneuf du Faou, sont propices à l'installation de bornes 24 AC-DC. Les autres seront équipées de 22 kW en AC.

Commune	Emplacement	Typologie	Montant total estimé des travaux	Advenir estimé	Subvention FEDER
Châteauneuf-du-Faou	Aire de covoiturage	Rapide prévue	38 432,00 €	11 700,00 €	26 732,00 €
Landeleau	Centre bourg	Résidentiel	12 097,95 €	5 400,00 €	6 697,95 €
Spézet	Centre bourg	Services	23 783,25 €	6 700,00 €	17 083,25 €
Châteauneuf-du-Faou	Piscine	Services	23 783,25 €	6 700,00 €	17 083,25 €
Leuhan	Centre bourg	Résidentiel	17 350,95 €	5 400,00 €	11 950,95 €
Collorec	Centre bourg	Résidentiel	12 307,95 €	5 400,00 €	6 907,95 €
Saint-Goazec	Centre bourg	Résidentiel	12 783,25 €	4 400,00 €	8 383,25 €
Châteauneuf-du-Faou	Piscine	Borne vélo	6 000,00 €		6 000,00 €
TOTAL			146 538,60 €	45 700,00 €	100 838,60 €

L'exploitation des bornes sera effectuée par le SDEF.

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve l'implantation des bornes telle que décrite,
- approuve le plan de financement associé,
- autorise le Président à signer les conventions et tout avenant à venir pour le déploiement de ces bornes.

Pour extrait conforme au registre

Antoine COROLLEUR, Président du SDEF